

Montreuil, le 20 mai 2016

« Motard d'un jour », du 30 mai au 12 juin 2016 la FFMC invite élus et responsables territoriaux à s'engager pour la sécurité des 2RM

Du 30 mai au 12 juin, les antennes départementales de la FFMC organisent des baptêmes moto à l'attention d'élus ou de responsables d'aménagements routiers. Ces opérations sont destinées à sensibiliser les décideurs et gestionnaires de voiries à une meilleure prise en compte des spécificités des deux-roues motorisés (2RM), notamment dans l'aménagement des infrastructures routières et les politiques locales de mobilité.

Appréhender les avantages du deux-roues motorisé en ville

Du plan de déplacements urbains, jusqu'aux restrictions de circulation en projet dans plus d'une vingtaine de villes en France, les 2RM évoluent de plus en plus dans un cadre contraignant et ses avantages en termes de mobilité sont rarement pris en compte par les décideurs publics. Motard d'un jour est l'occasion d'initier ou de faire perdurer le dialogue citoyen entre les usagers de 2RM et les pouvoirs publics.

Et les particularités de son utilisation

Usagers fragiles, les conducteurs de deux-roues sont particulièrement sensibles aux questions d'infrastructures : instabilité, sensibilité à la glissance des chaussées, vulnérabilité vis-à-vis d'obstacles latéraux, mais aussi prise en compte par les autres véhicules, etc.

D'où cette idée, mise en place par les FFMC départementales depuis le début des années 90, d'échanger de façon originale avec les élus et/ou les responsables de voirie et les pouvoirs publics de manière large, sous forme d'une balade à moto à leur intention, afin de partager nos expériences et d'exposer très concrètement la réalité des particularités auxquelles sont confrontés les deux-roues motorisés.

L'itinéraire est choisi par les antennes départementales de la FFMC de manière à cumuler un certains nombres d'observations, positives et négatives, sur les infrastructures rencontrées.

Vous trouverez ci-joint la liste des actions confirmées à ce jour, ainsi que les différentes modalités liées à ces opérations.

Contact Presse :

Service presse – 01 48 18 12 16

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr